



DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master mention Droit parcours Droit public général (recherche et carrières publiques)

Droit



Niveau d'étude



Durée
2 ans

visé
BAC +5



Composante
UFR de droit,
sciences
politiques et
sociales

Présentation

Objectifs

Ce diplôme vise à offrir une formation complète en droit public général afin de former tant les futurs professionnels que les futurs chercheurs.

La première année offre une formation qui permet de se préparer aux grandes spécialités du droit public (droit et contentieux administratif, général et spécial, droit économique, droit et contentieux constitutionnel, droits et libertés fondamentaux, droit international, droit européen) et d'accéder ensuite à différents emplois correspondants (notamment de passer les concours administratifs) en laissant la possibilité, par le choix des matières à l'intérieur de grands UEF, de donner au parcours de Master dès la première année une inflexion soit droit public interne soit droit européen et international. De surcroît, les étudiant(e)s sont formés tant au droit privé qu'au droit public, et cela en raison même de la nature duale (droit public et droit privé) de la matière fiscale.

La deuxième année propose d'approfondir le Master 1 sous l'angle de l'influence mutuelle du droit interne et du droit européen considérés comme intrinsèquement liés, dans une dimension théorique et pratique. Tout le spectre des matières

de droit public est ainsi concerné pour une formation la plus complète possible : droit et contentieux constitutionnel, administratif, fiscal, marchés publics, contrats, responsabilité, concurrence, collectivités, mais aussi culture juridique, histoire des idées politiques, et droit international, économique et politique. Des cours d'anglais juridique sont également dispensés tout au long de l'année.

Le Master 2 recherche et carrières publiques prépare ainsi les étudiants :

- à la recherche et au doctorat,
- aux professions du droit public dans les organismes publics ou privés (concours administratifs, grandes écoles, concours d'avocat, magistrats des tribunaux administratifs et Cours administratives d'appel, juristes professionnels, concours de la fonction publique européenne).

Savoir-faire et compétences

Les compétences visées par cette formation sont une bonne maîtrise du droit public interne, européen et international, tant d'un point de vue théorique que pratique.



Organisation

Organisation

La formation est délivrée en deux ans, soit 4 semestres de 30 ECTS chacun. En M2, les enseignements sont délivrés par une équipe pédagogique associant des Enseignants-Chercheurs universitaires (Professeurs agrégés et Maîtres de conférences) et des Professionnels (Avocats, conseillers juridiques, agents de la Fonction publique étatique et territoriale). L'attention est portée tant sur l'initiative à la recherche à travers un cours de méthodologie, que sur l'insertion professionnelle à travers des cours et conférences de spécialistes.

Chaque étudiant doit choisir entre :

- > la rédaction d'un mémoire de recherche sous la direction d'un Enseignant-chercheur ;
- > l'accomplissement d'un stage donnant lieu à un rapport.

Le stage permet aux étudiants de se confronter aux réalités professionnelles.

Le Mémoire de recherche permet de ponctuer un parcours tourné vers l'approfondissement théorique et la thèse

Stages

Rédaction d'un mémoire de recherche OU réalisation d'un stage avec rapport

Admission

Conditions d'admission

Admission en Master 1 Droit public interne et européen et international en vue de poursuivre en M2 Droit public général :

Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers

semestres d'une Licence en Droit ou Droit public (Licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade

apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au

titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

Attention : Depuis la rentrée universitaire 2023, les candidatures au Diplôme National de Master (DNM) se déroulent exclusivement via la plateforme officielle «Mon master». La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M1 Droit et du M2 Droit Public général, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit au Directeur d'UFR qui les prononce. À l'issue de la 1ère année de M1, l'inscription en 2ème année de master dans le parcours M2 Droit Public général est de droit lorsque la validation du M1 droit a été acquise, sans redoublement, l'année précédent l'année de formation en M2.

Admission en Master 2 Droit public général :

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit public général peut être ouverte sous réserve des capacités

d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider

dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit public (Master 1 Droit public) ou à dominante juridique, un

diplôme d'école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des

acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La



sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le(s) responsable(s) du Master 2 Droit public général. Les admissions en M2 Droit public général sont soumises pour avis au directeur de l'UFR DSPS

Modalités de candidature

Candidature Master 1 :

Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

Candidature Master 2 :

Plateforme « Ecandidats »

<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Contacts

Secrétariat pédagogique

Master 1 - Droit public

✉ m1public.dsps@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique

Master 2 - Droit Public Général

✉ m2dpq.dsps@univ-paris13.fr

Responsable pédagogique

Éric Desmons

Et après

Insertion professionnelle

La formation dote les étudiants d'outils théoriques, méthodologiques et pratiques indispensables pour s'inscrire en thèse, candidater aux concours de la Fonction publique mais aussi pour intervenir en tant que praticien au sein d'organismes publics ou privé directement après l'obtention du M2.

Les métiers visés par cette formation sont :

- > Recherche et enseignement (thèse de doctorat)
- > Professions d'avocat et de conseil juridique en libéral,
- > Métiers de la Fonction Publique (préparation aux concours).

Contacts